

Appel à candidature - FranceAgriMer

Organisme payeur de fonds européens et nationaux, FranceAgriMer met en œuvre des dispositifs de soutien aux filières agricoles et de la pêche, et gère des dispositifs de régulation des marchés. L'Établissement soutient également le développement à l'international du secteur agroalimentaire.

En outre, il assure un suivi des marchés et propose des expertises économiques permettant aux pouvoirs publics d'adapter leurs actions et aux opérateurs de chaque filière de gagner en compétitivité.

Enfin, il organise le dialogue et la concertation entre pouvoirs publics et professionnels des filières au sein de ses instances : conseil d'orientation, conseils spécialisés, commissions thématiques interfilières.

Chef(fe) de l'Unité Appui aux exportateurs (UAEXP)

Mission des Affaires Européennes et Internationales

N° appel à candidature : 23533

Catégorie : A

Cotation parcours professionnel : 2

Cotation Groupe RIFSEEP :

Groupe 2 si corps des Ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement

Groupe 2 si corps des attachés d'administration de l'Etat

IPEF : G.3.2

ISPV : G.2.2

Filière d'emploi : 1 - Elaboration et pilotage des politiques publiques

Poste vacant – prise de fonction dès que possible

Localisation :

12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 93555 Montreuil Cedex

Conditions de recrutement :

Les agents fonctionnaires sont accueillis en Position Normale d'Activité (PNA) ou par la voie de détachement selon le statut d'origine. Les agents titulaires d'un CDI de droit public peuvent se voir proposer la portabilité de leur contrat de travail (en application de l'article 6 ter de la loi n°84-16). Les autres agents contractuels sont recrutés sous contrat de droit public d'une durée de 3 ans (en application de l'article 4 de la loi n°84-16), éventuellement reconductible. La rémunération est déterminée selon les expériences en lien avec le profil du poste à pourvoir.

Présentation de l'environnement professionnel :

FranceAgriMer, établissement national des produits de l'agriculture et de la mer, est un établissement public sous tutelle du ministère en charge de l'agriculture.

Lieu d'information, d'échanges, de réflexion, d'arbitrage et de gestion pour les filières françaises de l'agriculture et de la pêche rassemblées au sein d'un même établissement, FranceAgriMer :

- met en œuvre des dispositifs de soutien techniques et financiers, nationaux et européens, et gère des dispositifs de régulation des marchés ;
- assure un suivi des marchés, propose des expertises économiques, mais également techniques par exemple en contribuant à des actions de coopération technique et au développement des filières à l'international ;

- organise le dialogue, la concertation et la mise en œuvre des politiques publiques en s'appuyant sur une gouvernance renouvelée fin 2019.

Le poste est rattaché au chef de la Mission des affaires européennes et internationales (MAEI).

L'Unité est chargée de gérer l'appui aux exportateurs, en lien avec les directions générales compétentes sur les sujets d'accès au marché et plus particulièrement avec la DGAL.

L'Unité a pour mission de faciliter l'accès aux marchés internationaux représentant des enjeux prioritaires pour les filières exportatrices du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Interface entre les filières exportatrices, les directions du ministère en charge de l'agriculture (DGAL & DGPE), la direction générale du trésor (DG Trésor) et le ministère en charge des affaires étrangères (MAEE), l'unité gère les comités Export SPS qui ont pour vocation de fixer la feuille de route des priorités sanitaires et phytosanitaires (SPS) à l'exportation (couples pays/produits) de manière concertée entre les pouvoirs publics et les professionnels. L'Unité apporte à ce titre un appui à la DGAL à différentes phases des négociations sanitaires et phytosanitaires avec les pays tiers.

L'Unité participe à la définition des priorités d'actions de la Commission agricole et agro-alimentaire internationale animée de FranceAgriMer, qui s'inscrivent en déclinaison de la stratégie Europe et internationale du ministère en charge de l'agriculture.

Objectifs du poste :

- Piloter une équipe de 10 agents (8 chargés de mission de catégorie A ou A+) et deux gestionnaires de catégorie B.
- Assurer la mise en place d'un pôle « agrément et assistance aux opérateurs ». avec recrutement d'un chef de pôle.
- Assurer une vision transversale de l'activité de priorisation des demandes d'ouverture de marché formulées par les professionnels et faire le lien quotidien avec la DGAL. Analyser et proposer des améliorations au dispositif.
- Dans une approche collective avec les autres personnels encadrants de la MAEI, proposer, coordonner et suivre les actions d'appui aux exportateurs des professionnels ou impulsées par l'unité, qui visent à faciliter l'accès des produits agricoles, agroalimentaires et de la pêche français aux marchés internationaux.

Missions et activités principales :

- Assure le lien avec les administrations concernées, notamment la DGAL, la DGPE, la DG Trésor, le MAEE et le réseau de l'international du MASA ;
- Assure le contact avec les représentants professionnels des différents secteurs et l'information de ceux-ci, en lien avec les délégués filières respectifs ;
- Supervise l'organisation des Comités export SPS qui permettent de faire le point sur les négociations en cours et de prioriser les couples pays / produits à inscrire au programme des négociations d'accès aux marchés internationaux ;
- Assure le rôle d'appui, tant aux organisations professionnelles représentant les exportateurs que des directions générales et en particulier la DGAL, sur les demandes à prioriser de maintien et d'ouverture de marchés d'exportation. La prise en compte des critères économiques et de la dynamique des filières sera un élément spécifique du rôle apporté aux professionnels et à la DGAL ;

- Supervise la gestion des listes d'établissements agréés à l'exportation, en coordination avec la DGAL. Une analyse du dispositif et des propositions d'évolution pour améliorer le service rendu et l'efficacité sont attendues ;
- Assure la co-maîtrise d'ouvrage (MOA) du programme Expadon 2, sous l'autorité du Chef de la MAEI et en lien avec la DGAL (BEPT) ;
- Participe à ce titre au développement du programme Expadon 2 et en particulier du fonctionnement en routine du module Agrément. Organise les travaux sur ce programme au sein de son équipe en lien avec la direction de programme déléguée ;
- Développe la connaissance des marchés extérieurs (besoins d'importation, habitudes de consommation, enjeux ...) en lien avec l'unité CIPAC de la MAEI

Relations fonctionnelles du poste :

Directions générales compétentes sur les sujets d'accès au marché et plus particulièrement avec la DGAL (BEPT). Les interactions sont également fortes avec les autres services de FranceAgriMer et les établissements publics chargés du développement des exportations, notamment Business France.

Au sein de la MAEI l'unité interagit quotidiennement avec les autres unités en particulier celle chargée du support aux opérations d'exportation, notamment en matière d'accueil des missions d'audit étrangères en France, et des formations aux professionnels ; ainsi qu'avec celle chargée de l'animation de la commission internationale de FranceAgriMer et des actions de coopération internationale.

Compétences requises pour le poste :

Savoirs / Connaissances :

- connaissances approfondies en matière de productions agricoles et agroalimentaires ;
- maîtrise de la réglementation sanitaire des établissements de production et de transformation agroalimentaires et des négociations SPS ;
- connaissance de l'environnement économique et des enjeux à l'exportation du secteur agro-alimentaire ;
- pratique de l'anglais.

Dans le cadre du parcours d'intégration : un accompagnement par le biais de formation ou de tutorat sera proposé si besoin au candidat pour s'approprier le domaine d'intervention et sa réglementation.

Savoir-faire / Maîtrise :

- management d'équipe ;
- capacités relationnelles et goût pour les contacts ;
- travail en autonomie ;
- capacités d'analyse et de synthèse ;
- être force de propositions ;
- coordination d'actions avec celles d'autres acteurs publics ou privés ;
- rigueur, précision et technicité ;
- réactivité.

Diplôme – Expérience professionnelle :

Diplôme de niveau Bac + 5

Expérience appréciée en matière de pilotage de projets, d'audit sanitaire, d'appui à des négociations sanitaires, de coordination.

Contraintes du poste :

Déplacements occasionnels en France ou à l'étranger

Poste clé¹ : Oui Non

Poste à caractère sensible² : Oui Non

Poste à privilèges³ : Oui Non

Personnes à contacter :

Tiphaine LELIEVRE, chargée d'études recrutement
mobilite@franceagrimer.fr - Tél : 01.73.30.22.35

Julien BARRE, chef de la MAEI
julien.barre@franceagrimer.fr

Régis Raffin, adjoint au chef de la MAEI
Regis.raffin@franceagrimer.fr

Conditions de travail :

FranceAgriMer est proche du métro ligne 1 Station Saint-Mandé (5 minutes), du RER A (10 minutes) et de lignes de bus.

L'établissement offre la possibilité de bénéficier du télétravail, sous certaines conditions d'éligibilité.

Vous bénéficierez, dès votre arrivée, d'un tutorat pour accompagner votre prise de poste et d'un parcours de formation d'accueil. Vous aurez également accès au plan annuel de formation en fonction de vos besoins.

Le siège de l'établissement dispose d'un service de restauration interne proposant des tarifs préférentiels aux agents, au sein du bâtiment moderne qui abrite l'établissement.

Vous aurez également la possibilité de bénéficier du comité d'action sociale, ainsi qu'une crèche inter-entreprises qui accueille les enfants des agents de FranceAgriMer dès 12 semaines jusqu'à leur entrée en maternelle, offrant une prestation multi-accueils.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 10/03/2023

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation,
- Un curriculum vitae,
- Pour les agents fonctionnaires indiquer le corps, grade et échelon.

¹ Poste clé au regard de la qualité d'organisme payeur de l'établissement.

² Poste à caractère sensible au regard des conflits d'intérêts et de la lutte contre la fraude.

³ Poste à privilèges au regard de la certification SMSI de l'établissement.